

22 mars 1984 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. François Mitterrand, Président de la République, accordée à l'hebdomadaire "Paris-Match", notamment sur le climat social et politique en France, Paris, jeudi 22 mars 1984.

QUESTION.- Vous avez écrit quelque part : "j'ai une conscience instinctive, profonde de la France (...). L'âme de la France, inutile de la chercher, elle m'habite". Alors deux questions : comment sentez-vous la France en 1984, à peu près à mi-parcours de votre septennat ! Et quel genre d'appel entendez-vous monter vers vous ?

- LE PRÉSIDENT.- La France est un pays partagé entre la volonté d'entrer de plain pied dans la compétition internationale, d'y tenir un rang conforme à son histoire - donc prêt à consentir les efforts nécessaires - et les contradictions des intérêts particuliers qui freinent son élan. Sous le coup d'une crise qu'elle ressent durement, elle s'inquiète et elle espère.

- Parmi les appels qui montent de l'opinion, je perçois, avant tout celui des travailleurs qui ont besoin de se convaincre que la rigueur n'est qu'un moyen de traverser le mauvais temps, plus encore, qu'ils n'en seront pas les victimes, mais bien au contraire, au bout du compte, les bénéficiaires, celui des chercheurs, entrepreneurs, créateurs de toutes sortes qui ont besoin d'être compris, aidés, libres d'imaginer et d'agir, celui, enfin, de la masse des Français qui ont un immense besoin de sécurité, menacés qu'ils sont par le développement d'une société urbaine, abandonnée à elle-même depuis un demi-siècle.\

QUESTION.- Vous ne retenez pas le climat de défiance qu'illustrent les sondages ?

- LE PRÉSIDENT.- Ce qui domine encore et toujours l'opinion française c'est la crise, bien que certains signes montrent que l'on commence à en sortir. Certaines catégories de Français en souffrent cruellement et d'abord les chômeurs, leurs familles et la masse des gens qui gagnent peu et qui craignent pour leur emploi. Il n'y a pas à s'étonner du climat de défiance ou de doute qui environne l'action du gouvernement. C'est comme cela depuis huit ou neuf ans, au point que l'on en oublie d'être équitables et de reconnaître les progrès de la liberté, de la justice sociale, la responsabilité des citoyens, de la remise en ordre de notre économie.

- Cela dit, je ne néglige pas l'avertissement des sondages.

- Ils nous disent qu'il ne faudra pas musarder en chemin !

- QUESTION.- Et les résultats des élections partielles ?

- LE PRÉSIDENT.- Elles confirment les sondages et restent fidèles à une constante de notre vie politique qui veut que les élections locales intermédiaires soient défavorables à la majorité du moment. Mais le signal est clair et doit être compris comme tel.

- QUESTION.- Etes-vous de ceux qui pensent que les pertes de la gauche ne profitent pas forcément à l'opposition ?

- LE PRÉSIDENT.- Oui. On ne distingue pas assez le doute sur une politique et la confiance dans les personnes.

- QUESTION.- Croyez-vous toujours, comme vous le disiez en 1981, que la majorité sociale et la majorité politique se recouvrent ?

- LE PRÉSIDENT.- Cette rencontre s'est produite en 1981. C'est en ce sens que ce fut un événement -capital. A-partir de là, chaque groupe social, confronté aux inquiétudes nées de la crise, a eu tendance à oublier ses intérêts profonds pour n'apercevoir que les difficultés du moment. Les deux images ne se recouvrent plus exactement.\

moment. Les deux images ne se reçoivent pas exactement.

QUESTION.- Estimez-vous que la coupure de la France en deux s'est aggravée ces trois dernières années ?

- LE PRESIDENT.- La combinaison de l'élection du Président de la République au suffrage universel et de l'élection des députés au scrutin majoritaire accentue ce phénomène.

- Je crois que la tendance réelle des Français est de sortir de cet état, mais que le refus de l'opposition d'accepter l'alternance durcit les relations politiques au-delà du raisonnable.

- QUESTION.- Vous considérez que les excès verbaux de certains ne sont pas le reflet de ce que pensent les Français ?

- LE PRESIDENT.- Beaucoup d'hommes politiques se paient de mots, se laissent aller, exaspèrent les antagonismes et cette fièvre est malsaine, contagieuse.

- Mais le recours à l'injure et à la grossièreté dont quelques-uns se font une spécialité trouvera ses limites dans le dégoût qu'en ont les Français : ils n'aiment pas qu'en dépassant les limites du libre débat, on leur manque de respect.

- QUESTION.- Dans votre analyse n'entre aucune part d'erreurs personnelles ou collectives de la majorité. La crise suffirait-elle à expliquer tout ?

- LE PRESIDENT.- Des erreurs, nul n'en est indemne. Mais, dans la balance, c'est le manque de détermination des gouvernements précédents pour adapter la France aux exigences de l'économie moderne qui pèse encore le plus.

- QUESTION.- Estimez-vous que l'opposition joue son rôle loyalement ?

- LE PRESIDENT.- Elle a du mal à apprendre ce rôle.

- QUESTION.- Si je vous demandais lequel, de Giscard, Chirac ou de Barre, prendra l'avantage, vous me répondriez ...?

- LE PRESIDENT.- Non... Mais, tels qu'ils sont, je ne détesterais pas les garder tous.

- QUESTION.- Pourquoi en perdriez-vous un ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas à moi qu'il faut poser cette question. J'ajoute que, loin de polémiques, j'estime leurs qualités et que je porte plus d'attention et d'intérêt qu'ils ne le croient aux critiques qu'ils expriment.

- QUESTION.- Le Pen est un nouveau venu.

- LE PRESIDENT.- Non. Ni l'homme, ni les idées. Mais ils ont rejoint l'actualité.

- QUESTION.- Ce qu'il représente ne vous dérange pas ? On dit même qu'il fait votre jeu.

- LE PRESIDENT.- Mon jeu ? Quel jeu ? Nous assistons au sein de l'opposition à une épreuve de vérité. Elle ne fait que commencer. On verra bien, en fin de compte, qui est qui.

QUESTION.- Ce n'est pas facile de ressentir les effets du redressement quand le chômage augmente et vous menace, quand le niveau de vie se dégrade, quand les conflits sociaux se multiplient...

- LE PRESIDENT.- Chaque point gagné sur l'inflation, donc sur la vie chère, est du terrain gagné pour le pouvoir d'achat. Or nous faisons reculer l'inflation. Chaque restructuration industrielle menée à bien est l'assurance que notre industrie vendra mieux ses produits et, devenant compétitive, créera de nouveaux emplois. Or nous avons battu, l'an dernier pendant quelques mois, notre record absolu de ventes à l'étranger. Chaque homme, chaque femme formés aux métiers issus des techniques nouvelles de l'électronique et de la biologie auront les plus grandes chances de trouver un emploi. Or nous en formons chaque année des centaines de milliers.

- Je sais que c'est dur pour beaucoup. Mais le pouvoir d'achat ne se dégrade pas pour tous autant qu'on le prétend. Une étude de l'INSEE vient de montrer que le pouvoir d'achat des fonctionnaires, compte tenu de la prime de 500 francs versée en avril 1984 n'a pas baissé en 1983. Les agriculteurs, en 1982 ont vu leur pouvoir d'achat augmenter de 9 %. La moyenne de ces trois dernières années est supérieure, même avec la perte de 3 à 4 % en 1983 aux huit années précédentes. Notre politique familiale, notre politique pour les personnes âgées protège leur revenu. Je m'inquiète davantage du salaire ouvrier, employé et cadre dont le pouvoir d'achat a diminué, mais les prestations sociales ont maintenu à son niveau le revenu disponible des ménages. L'an dernier, 22000 entreprises ont fermé leurs portes, mais 82000 se sont créées. Bref, on se bat pied à pied et on réussira avec de la ténacité, de l'imagination, de l'audace. En

aménageant la durée et les conditions du travail, en améliorant la productivité, en ranimant la politique contractuelle, en réduisant les prélèvements obligatoires, nous libérerons des énergies. Avant 1981 la France n'était pas préparée aux tâches qui l'attendaient. Pendant un an nous avons mis en place les structures nouvelles nécessaires au redressement national. Et nous avons engagé la lutte. Ce n'est pas le moment de céder maintenant, de renoncer, d'abandonner. Quels qu'en soient les risques politiques nous tiendrons.

- QUESTION.- Précisément, sans préjuger l'avenir, dans l'état actuel des choses, tout donne la gauche battue en 1986 `élections législatives` .

- LE PRESIDENT.- Mais non. Contre la facilité notre peuple choisira le courage, contre le passé, l'avenir.\

QUESTION.- Venons-en aux institutions. Finalement, à l'usage, elles vous conviennent parfaitement ?

- LE PRESIDENT.- Je m'en accommode, c'est différent. Et puisqu'elles ont été acceptées par les Français, je les respecte. Il y a, dans la Constitution, nul ne l'ignore, des dispositions qui ne m'ont jamais plu, qui ne me plaisent pas davantage aujourd'hui. Mais, au-delà du texte, il y a, comme vous dites, l'usage et le comportement.

- QUESTION.- Réformer la Constitution ne vous paraît pas opportun ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas une des préoccupations principales des Français. Ce n'est pas la mienne non plus. Je ne désire pas non plus ajouter une cause de discorde à celles qui déjà divisent les Français. D'autres sujets, plus urgents, doivent au contraire les réunir.

- QUESTION.- Vous ne vous sentez pas dans la peau d'un monarque ?

- LE PRESIDENT.- Les pouvoirs conférés au Président de la République sont très grands et l'usage qu'en ont fait mes prédécesseurs les a encore accrus. Il est certain que ces pouvoirs sont supérieurs à ceux des chefs d'Etat des autres démocraties. Mais, j'ai constamment à l'esprit les libertés des citoyens et l'équilibre des pouvoirs. Parler de monarque et donc de monarchie est excessif. N'oubliez pas, en outre, que je ne suis pas l'auteur de la Constitution.

- QUESTION.- Pourquoi a-t-on parlé, ces derniers jours, de votre intention de procéder à une réforme constitutionnelle dans laquelle vous souhaiteriez ramener le mandat présidentiel à cinq ans ?

- LE PRESIDENT.- Beaucoup de gens semblent connaître mes intentions mieux que moi.

- QUESTION.- On peut considérer, lorsqu'on est candidat, que deux quinquennats sont préférables à un seul septennat, mais après avoir exercé la fonction, ne peut-on avoir une autre vision ?

- LE PRESIDENT.- Une réforme de la Constitution ramenant maintenant le mandat présidentiel à cinq ans ne s'appliquerait qu'à mon successeur. J'ai donc l'esprit tout à fait libre à cet égard.

- QUESTION.- Pour que vous soyez concerné par cette réforme, il faudrait que vous démissionniez en 1986.

- LE PRESIDENT.- Vous savez bien compter.

- QUESTION.- En définitive, d'ici à 1988, ferez-vous cette réforme ?

- LE PRESIDENT.- Si je le décidais, je le ferai savoir.\

QUESTION.- Et le nouveau mode de scrutin pour les élections législatives ?

- LE PRESIDENT.- Rien n'est pour l'instant décidé. S'il doit y avoir une modification du mode de scrutin, elle aura lieu dans la première session de l'année 1985.

- QUESTION. Quelle sera-t-elle ?

- LE PRESIDENT.- Le programme de la gauche comportait un retour vers la proportionnelle et je suis très soucieux, vous le savez, de tenir mes engagements. Mais, à l'heure actuelle, je le répète, aucun projet n'est sous roche. On admettra que dans l'ordre des priorités, nous avons autre chose à faire !

- QUESTION.- Et le référendum ?

- LE PRESIDENT.- Je souhaite que les Français puissent se prononcer par référendum sur des problèmes de société, comme cela se passe en Suisse par exemple.

- QUESTION.- vous en aviez promis un sur les centrales nucléaires ?

LE PRESIDENT. C'est un problème qui sera traité dans le cadre de la loi de programmation.

- LE PRESIDENT.- Cela suppose au préalable une réforme de la Constitution car un référendum ne peut porter, selon notre loi suprême, que sur les traités internationaux et l'organisation des pouvoirs publics.

- QUESTION.- Vous aviez aussi promis de créer un département du Pays basque. Y songez-vous toujours ?

- LE PRESIDENT.- La situation aiguë qui existe dans cette région ne facilite pas une initiative de ce genre.

- QUESTION.- Tout chef d'Etat a une ambition historique. Quelle est la vôtre ?

- LE PRESIDENT.- Que s'éveillent ou que s'affirment les forces créatrices de la France. Sur le plan intérieur, je veux adapter la France aux conditions modernes de la compétition internationale et réaliser cette transformation en préservant ces deux objectifs essentiels : une plus grande justice sociale entre les catégories de Français, une plus grande responsabilité de chacun dans ses diverses activités : civiques, sociales, professionnelles, etc... Sur le plan extérieur, je veux que la parole de la France soit écoutée partout, surtout là où l'on lutte pour le progrès et pour la paix.

QUESTION.- Permettez-moi quelques questions brèves de politique étrangère. D'abord, quand les soldats français vont-ils quitter le Liban ?

- LE PRESIDENT.- Incessamment, mission remplie.

- QUESTION.- C'est-à-dire ?

- LE PRESIDENT.- La France appelée au Liban par le gouvernement de ce pays ami pour contribuer au retour de la paix, est prête à rapatrier ses soldats dès lors que s'annonce une réconciliation nationale. Nous quitterons le Liban la tête haute, forts de l'estime et de l'amitié du peuple libanais dans toutes ses composantes. Mais nous y resterons politiquement, culturellement, économiquement, plus que jamais. Le courage et le sacrifice de nos soldats auront assuré le renom et la présence de la France dans une région du monde à laquelle nous attachent des liens séculaires.

QUESTION.- Quelle est votre réaction quand on dit du Tchad, c'est l'enlèvement ?

- LE PRESIDENT.- Cela ne veut rien dire. La mission de la France n'est pas de faire la guerre. Elle est là où elle est appelée par le gouvernement légitime et là où elle a contracté des obligations historiques. En l'occurrence, il s'agissait d'empêcher une autre conquête à partir de la Libye, d'assurer l'équilibre africain. C'est ce que nous avons fait. Demandez donc aux pays d'Afrique noire ce qu'ils en pensent. Ils ont confiance en nous parce que nous avons agi comme il le fallait.

- QUESTION.- S'il y avait eu 50 morts dans le récent attentat à N'Djamena, contre un avion transportant des Français qu'auriez-vous fait ?

- LE PRESIDENT.- La politique de la France n'est pas à la merci du terrorisme.

QUESTION.- Irez-vous en URSS ?

- LE PRESIDENT.- Oui.

- QUESTION.- Cette année ou pas ?

- LE PRESIDENT.- Cette année, sans doute.

- QUESTION.- Pourtant, il n'y a rien de changé en Afghanistan et en Pologne, les deux raisons qui vous avaient retenu jusqu'alors...

- LE PRESIDENT.- Les événements d'Afghanistan et de Pologne restent condamnables. La France depuis près de trois ans a suffisamment montré sa résolution, notamment dans le débat sur l'équilibre des forces en Europe, pour que nul ne puisse s'y méprendre. Partenaire respecté, aucune de ses démarches n'autorise personne désormais à spéculer sur sa faiblesse ou ses hésitations. Mais elle travaille pour la paix et tient le plus grand compte à la fois de la place de l'URSS dans le monde et de ses relations amicales historiques avec le peuple russe.

QUESTION.- En revanche, cette semaine vous allez voir le président Reagan pour la septième fois. Si vous n'aviez le temps de lui parler que d'un seul problème lequel serait-ce ?

- LE PRESIDENT.- La paix du monde. Et j'insisterais, au-delà de l'aspect Est - Ouest, sur les relations Nord - Sud qui voient aujourd'hui les Etats-Unis en retrait sur des questions majeures telles que l'aide aux pays en voie de développement et le système monétaire international. La France, de son côté, a maintenu et même accru son aide. Elle ne cessera pas d'alerter le monde industriel pour qu'il réponde non seulement à un devoir humain mais aussi à une plus juste

inconnu pour qu'il repense non seulement à son devoir national mais aussi à une plus juste appréciation de son propre intérêt.\

QUESTION.- S'agissant des élections européennes, pensez-vous que leur enjeu est national comme vient de le déclarer Georges Marchais ?

- LE PRESIDENT.- Leur véritable enjeu est essentiellement européen, mais bien entendu la plupart des concurrents placeront le débat sur le -plan national parce qu'ils considèrent que c'est celui qui peut le plus émouvoir les passions, qui les servira le plus.

- QUESTION.- Dans le discours que vous avez prononcé à Figeac, en septembre 1982, vous aviez lancé un appel à l'unité nationale en ces termes : "je -recherche les réconciliations et les rassemblements de demain". Mais, ne croyez-vous pas que l'utilisation fréquente de la formule "le peuple de gauche" allait à l'encontre d'un tel souhait ?

- LE PRESIDENT.- Opposant, je l'ai employée et je ne le regrette pas. Président de la République, je ne connais que le peuple de France.

- QUESTION.- Certes, mais elle est toujours utilisée par les membres du Parti socialiste et même par des ministres.

- LE PRESIDENT.- Dès lors que ce parti ne prétend pas que le peuple de gauche soit la France tout entière, il a bien le droit d'employer une expression qui est une belle expression

- QUESTION.- Elle est de -nature à troubler ceux qui l'entendent.

- LE PRESIDENT.- Pourquoi ?

- QUESTION.- Par ce qu'elle a de sélectif et d'un peu méprisant. Naguère un ministre gaulliste ne parlait pas du "peuple de droite".

- LE PRESIDENT.- Ces deux mots jurent un peu, en effet, et je comprends la pudeur du ministre en question.

- QUESTION.- Sur le fond, où en est cette -recherche des "rassemblement de demain" ?

- LE PRESIDENT.- Elle est toujours d'actualité. Pour ma part, je ne me lasserai pas d'en appeler à l'union des Français. Certes le rassemblement n'est concevable que sur quelques questions touchant aux intérêts permanents de la France. Pour le reste, il est normal de voir s'affronter, dans une démocratie aussi vivante que la nôtre, les opinions rivales. QUESTION.- Est-il possible de rassembler tant que l'idéologie fait l'obstacle au réalisme ?

- LE PRESIDENT.- Aucune idéologie parmi celles qui comptent dans notre pays ne se passe de l'amour et du service de la France.\

QUESTION.- Votre majorité n'est-elle pas une malade chronique de la présence des communistes ?

- LE PRESIDENT.- Vous savez que je n'accepte pas, que je n'ai jamais accepté l'exclusive - que suppose votre question - visant les communistes. La majorité actuelle est composite, comme l'était la précédente, et, comme elle, n'est pas exempte d'affrontements internes. Mais nous n'en sommes pas au point que nous avons connu ! Je n'ai pas encore eu de Premier ministre qui soit venu me dénoncer à la télévision pour annoncer sa démission ! Je n'ai pas encore vu les groupes de la majorité refuser de voter le budget, acte essentiel du Parlement, et contraindre le Premier ministre à poser la question de confiance pour le faire adopter sans vote ! Je n'ai entendu aucun responsable de la majorité accuser de trahison le chef de l'Etat. J'ajoute que je ne supporterais pas ces mauvaises moeurs. Voulez-vous mon avis ? Savoir ne pas aller trop loin est une bonne règle de conduite.

- QUESTION.- Et si l'on allait trop loin ?

- LE PRESIDENT.- J'ai déjà dit que j'apprécierais les conséquences de cette situation, si elle se produisait.

- QUESTION.- Les communistes, qui s'expriment en termes de lutte des classes, ne dénaturent-ils pas le sens de votre propre discours ?

- LE PRESIDENT.- La lutte des classes est un fait historique qui n'est pas encore derrière nous. Voyez comment la classe dirigeante se bat âprement pour préserver ses privilèges en question ! Elle mobilise ses forces et en use comme dans un combat sans merci contre le pouvoir politique issu des élections en 1981. La politique que je conduis tend, au contraire, à réduire le champ de cette lutte et ne cherche pas la revanche des classes si longtemps exploitées.

- Je consacre mon temps et mes forces au redressement national et je continue de croire que la grande cause de la France peut rassembler les Français au-delà de leurs divisions. C'est pourquoi, quand je parle aux Français, je n'en exclus aucun. Mais la minorité très puissante des privilégiés exclut, elle, toute paix sociale qui ne servirait pas d'abord ses intérêts. Elle porte en elle la lutte des classes. Voilà la réalité.\

QUESTION.- A l'issue des dernières réunions du Parti socialiste, plusieurs de ses dirigeants ont déclaré : ce qu'il faut, c'est parler net, être clairs, dire où l'on va, etc... Implicitement, cela signifie qu'ils sont, eux aussi, dans le brouillard. Qu'en pensez-vous ?

- LE PRESIDENT.- Ce qui est demandé à la majorité est difficile, en effet. Non seulement le gouvernement doit faire tout ce que le pouvoir conservateur n'a pas entrepris avant lui - ou mal entrepris - mais il doit aussi préparer l'avenir du pays dans une période de pénurie qui complique chacun de ses actes. De là à parler de brouillard, il y a une marge. Aurait-on oublié les réformes d'une portée considérable menées à bien - avec quelle ténacité !- depuis bientôt trois ans par Pierre Mauroy `Premier ministre` et son équipe ? Il n'empêche qu'expliquer mieux et davantage reste une condition du succès.

- QUESTION.- Ils ont également réclamé plus d'autorité de l'Etat.

- LE PRESIDENT.- Je pense que c'est un bon conseil.

- QUESTION.- Votre priorité est-elle de construire le socialisme à la française, ou de redresser le pays ?

- LE PRESIDENT.- Si par la mise en oeuvre d'un socialisme à la française, on redresse le pays mis à mal par le faux libéralisme intolérant, dirigiste et touche à tout que nous avons connu précédemment, ce sera du très bon travail. On s'y emploie.\

QUESTION.- La polémique à propos de l'école privée est-elle terminée ?

- LE PRESIDENT.- Ce n'est pas le compromis qu'offre le gouvernement qui fera taire l'expression des pensées divergentes, mais il peut inaugurer une période de sang-froid qui donnera enfin sa chance au véritable apaisement.

- QUESTION.- Etes-vous satisfait de la manière dont cette longue consultation s'est déroulée ?

- LE PRESIDENT.- Je ne peux pas vous dire cela. Le gouvernement a respecté les gens, leurs convictions et leurs croyances. Il lui était facile, en 1981, d'abroger les lois sur l'école, votées ces dernières décennies. Il a préféré la négociation, comme je l'avais moi-même promis. J'avoue que notre tâche n'a pas été facilitée par la vaste campagne menée pour une "liberté de l'enseignement" que nous n'entendions pas menacer et par l'accusation faite au gouvernement de "rallumer la guerre scolaire". Comme cette guerre-là n'avait pas été déclarée longtemps auparavant à l'école publique, notamment par la très injuste loi Guerneur ! Cela dit, je continue d'espérer la victoire de la paix scolaire. Il existe heureusement, des deux côtés, des responsables de haute conscience qui apprennent à se comprendre.\